

## INSCRIPTION PATINAGE PLUS SAISON RÉGULIÈRE 2024-2025

Les inscriptions pour les cours de groupe de PATINAGE PLUS (PP) débuteront le **7 août** à **19h** via la plateforme d'inscription Splex.

Vous pourrez procéder à l'inscription en cliquant sur le lien suivant : [Splex \(splextech.com\)](https://splextech.com)

La saison régulière 2024-2025 sera du 6 septembre 2024 au 1<sup>er</sup> mars 2025, soit pour une durée de 23 semaines.

Les pratiques de spectacle (4) et le spectacle débuteront début mars jusqu'à mi-avril et sont inclus dans le coût de la saison.

Une évaluation sur glace est prévue le 1<sup>er</sup> septembre pour les nouveaux patineurs afin de permettre une distribution des patineurs en sous-groupes selon les niveaux pour le début de la saison. Les informations vous seront communiquées ultérieurement.

**Cours de groupe PP** : ce cours s'adresse aux enfants débutants entre 3 et 17 ans, ainsi qu'à ceux qui souhaitent améliorer leurs habiletés de base, que ce soit pour le patinage artistique, le hockey, le patinage de vitesse ou, simplement, pour patiner par plaisir.

**Cours de groupe PP+** : ce cours s'adresse aux enfants ayant complété leur étape 4 et est axé sur les habiletés de patinage. Ce cours est offert à raison de 2 fois par semaine et le groupe est limité.

### HORAIRES

#### Groupes PP (1 x semaine) :

Aréna Marcel Larocque - 370, avenue Lareau, Saint-Jean-Sur-Richelieu, J2X 2R6

- Vendredi : 17h45 à 18h50

Aréna municipal – 90 boul. Gouin, Saint-Jean-Sur-Richelieu, J3B 3B5

- Samedi 1 : 8h20 à 9h25
- Samedi 2 : 9h35 à 10h40
- Samedi 3 : 11h10 à 12h15

## Groupe PP+ (2 x semaine) :

Colisée Isabelle-Brasseur - 965 Rue Choquette, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3A 1V6

- Lundi : 17h50 à 18h50

Aréna municipal – 90 boul. Gouin, Saint-Jean-Sur-Richelieu, J3B 3B5

- Samedi : 12h25 à 13h25

Si vous étiez inscrit à un autre CPA la saison dernière, veuillez procéder à votre inscription et par la suite communiquer avec nous à l'adresse [secretariat@cpastjean.com](mailto:secretariat@cpastjean.com) pour que nous effectuons votre transfert de numéro de Patinage Canada vers le CPA Saint-Jean.

**Les inscriptions sont réservées aux résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu.**

\*\*\*\*\*

### Matériel obligatoire à avoir pour le 1<sup>er</sup> cours

- Paire de patins ;
- Casque de patinage ou de hockey certifié CSA (grille optionnelle) ;
- Mitaines ou gants ;
- Gilet chaud ;
- Pour le bas, pantalon imperméable, leggings, jupette (au-dessus du genou) / collants, pantalon de sport, robe de patinage (au-dessus du genou). Du moment que votre enfant est confortable et que ce soit assez chaud. **ATTENTION aucun vêtement de type denim (jeans) n'est autorisé sur la glace. Votre enfant pourrait se blesser en tombant ;**
- Protèges-lames de plastique rigide.

## COÛT DE L'INSCRIPTION PP (1 x semaine) : 475 \$

### Inclus dans le coût d'inscription :

1. Frais d'inscription : 415 \$
  - Frais CPA St-Jean : 265 \$
  - Frais d'utilisateur Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : 150 \$
2. Frais d'affiliation à Patinage Canada : 60 \$

**COÛT ADDITIONNEL POUR LA VESTE OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX PATINEURS : 67 \$**

En plus de l'inscription, les nouveaux patineurs doivent se procurer la veste obligatoire du CPA Saint-Jean au coût de 67 \$. La veste sera payée lors de l'inscription et remise lors du premier cours. Un essayage sera prévu au premier cours pour les grandeurs selon un horaire qui vous sera communiqué avant le début des cours.

## COÛT DE L'INSCRIPTION PP+ (2 x semaine) : 520 \$

### Inclus dans le coût d'inscription :

1. Frais d'inscription : 460 \$
  - Frais CPA Saint-Jean : 310 \$
  - Frais d'utilisateur Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : 150 \$
2. Frais d'affiliation à Patinage Canada : 60 \$

*Le frais d'affiliation à Patinage Canada, le frais d'utilisateur de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et le coût d'achat de la veste, si applicable, sont non remboursables en cas d'annulation. Se référer à la [Politique d'annulation et de remboursement](#) pour plus d'informations.*

### Rabais familial offert par la Ville :

2e enfant : 45 \$

3e enfant : 60 \$

4e enfant et plus : 150 \$

*Le rabais familial s'applique sur la portion des frais d'utilisateur de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.*

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement complet en ligne par carte de crédit lors de l'inscription (Visa ou Mastercard)